

Action Nature

La lettre d'Action pour la Nature N°37 Mars 2007

Comité de rédaction : Jean-David Abel, Pierre Athanaze, Christophe Beurois, Romary Courtois, Christian Damenstein, Vincent Dams, Jean-Stéphane Devisse, Raymond Faure, Clémence Jarry, Guy Jarry, Jean-Patrick Le Duc, Joëlle Levert, Roger Mathieu, Laurence Mermet, Yves Le Quellec, Michel Richoux
Action Nature, MRE, 32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon actionnature@tiscali.fr

Baleine d'hier et d'aujourd'hui…

« si nous avons un conseil à donner aux baleiniers de tous bords, c'est de ne jamais prendre à la légère les mots de Paul Watson ... »

Les Japonais sont des scientifiques, c'est bien connu. Et c'est évidemment à ce titre et à nul autre que chaque année, ils s'en vont sur les mers à la chasse à la baleine. Et comme chacun le sait, ces cétacés pullulent sur toutes les mers du globe, la flottille de bateaux laboratoires a vu ses quotas de « prélèvements » augmenter cette année. Ainsi, ce sont quelques 850 baleines de Minke qui devaient passer de vie à trépas dans les mers de l'Antarctique, avec l'immense honneur de faire progresser la science. Et au passage, le portefeuille de quelques armateurs…

Eh bien le croirez-vous, il est des obscurantistes qui ont le toupet de s'opposer à cette belle démarche scientifique de nos amis nippons. Et l'un d'entre eux, Paul Watson, n'y va pas par quatre chemins : c'est à grands coups de brise-glace qu'il brise tout les espoirs des « chercheurs » japonais. Et leurs bateaux en même temps…

Aussi, le 28 février dernier, l'Agence Japonaise des Pêches a-t-elle jeté l'éponge et rappelé, avec un mois d'avance, les six baleiniers qui avaient été dépêchés dans l'Antarctique pour ces menus « prélèvements ». Parmi lesquels le *Nissin Maru,* qui est rentré au port quelque peu cabossé! Ce navire avait fait une rencontre assez mouvementée avec les bateaux de la Sea Shepherd, association anglo-saxonne taxée par tous les « chasseurs scientifiques » d'association anti-chasse extrémiste (en fait, c'est le même vocabulaire partout…). Et comme les bateaux des écolos sont moins faciles à détruire que les baleines, c'est en piteux état et après plusieurs jours de réparation que le baleinier est rentré chez lui, sous les sourires narquois des éco-guerriers déclarant : « Ce navire est la pire machine à tuer des baleines de tous les temps et rien ne pourrait nous faire davantage plaisir que sa destruction totale ».

Paul Watson, l'un des co-fondateurs de Greenpeace, a opté en 1977 pour une voie plus radicale en créant l'Association Sea Shepherd. Ses très nombreux éperonnages de baleiniers de toutes sortes et de toutes nationalités ont beaucoup fait avancer la lutte contre la chasse à la baleine. Il déclarait il y a peu : « Il est temps de grimper d'un cran dans la confrontation avec la flotte baleinière japonaise et de mettre un terme au massacre illégal et sans merci de baleines sans défense dans le sanctuaire baleinier antarctique ». Et si nous avons un conseil à donner aux baleiniers de tous bords, c'est de ne jamais prendre à la légère les mots de Paul Watson …

Par contre, ce n'est pas un baleinier italien qui est la cause de la mort de cette baleine retrouvée au cœur du célèbre vignoble toscan de Bunello di Montalcino, lequel, d'après certains œnologues (*Wine Spectator*, 2006) serait le meilleur vin du monde. L'animal dormait là depuis à peu près cinq millions d'années !… Doit-on y voir le premier échouage de cétacé ? Voire même de quoi argumenter une nouvelle théorie qui expliquerait ces mystérieux échouages ?… A moins que, tout comme les rédacteurs d'Action Nature, les baleines ne deviennent tout simplement incontrôlables dès lors qu'un flacon de divin breuvage apparaît ?… ■

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Les chasseurs aiment se faire aimer des politiques. Même sous la contrainte…

La toute puissante Fédération Nationale des Chasseurs aime galvauder la démocratie et les valeurs républicaines. Ce n'est certes pas un scoop. Mais une fois de plus (une fois de trop ?…) les dirigeants de la chasse française sont arrivés à faire s'agenouiller la quasi-totalité du personnel politique et à se faire caresser dans le sens du poil.

Tout comme Nicolas Hulot, c'est à un grand oral que Charles-Henri de Ponchalon avait convié le 20 février dernier les candidats à l'élection présidentielle. Chaque candidat avait préalablement reçu un questionnaire qui précisait de façon très claire tout ce que les chasseurs voulaient entendre. Et comme de bien entendu, ils n'ont pas été déçus.

De gauche ou de droite, chacun est venu manger dans la main des chasseurs en faisant « l' éloge d'une tradition et d'un loisir démocratique et populaire », même si bien sûr (et les chasseurs ne sont pas dupes), les candidats n'étaient là que pour la chasse…aux voix.

Ainsi, de Sarkozy à Royal en passant par Le Pen et Villiers (mais également par Buffet et Bayrou qui n'étaient pas présents, mais officiellement représentés), tous les candidats ont promis qu'ils accèderaient à toutes les demandes de la FNC. Ministère de la ruralité pour s'occuper de la chasse, financement de la police de la chasse (rattachée à la gendarmerie !), dates de chasse, renégociation de la directive oiseaux…, tout y est passé.

Seule à faire entendre un son différent, et seule sans doute à parler franchement, Dominique Voynet s'est fait remarquer. Il faut dire que les chasseurs n'ont pas l'habitude qu'on leur parle franchement, les yeux dans les yeux. Ils en ont pris pour leur grade, les dirigeants de la chasse française. Et sous les objectifs des caméras et des micros. La belle fête des chasseurs a été gâchée, et de belle manière. Rien ne leur fut épargné. Le rappel des glorieuses poupées gonflables à l'effigie de la ministre de l'environnement, les erreurs de gestion (sangliers), le reproche qu'ils « fassent si peu pour la conservation de la nature ». Cette seule citation donne le ton de l'intervention de l'ancienne ministre : « Je voulais aussi vous dire ma conviction que les discussions qui se sont engagées à plusieurs reprises, entre chasseurs et écologistes, ont systématiquement tourné court face à l'arrogance de certains, revendiquant le titre de « premiers écologistes de France », insultant ceux qui faisaient des pas en avant d'un côté ou de l'autre, empêchant des réunions de se tenir.

« Je n'ai rien oublié de ce qui s'est passé à Montargis, à Dunkerque, dans l'Ariège, à Arles... Je n'ai pas oublié les violences physiques dont ont été victimes certains de mes camarades, certains de mes amis ! Ces hauts-faits ont nourri la mythologie de CPNT, ils n'ont rien réglé des problèmes de la chasse ! ».

Bien sûr, les déclarations de Dominique Voynet n'ont pas soulevé l'enthousiasme de la salle… C'était pourtant, à n'en pas douter, la plus sincère de tous les candidats présents ce jour là. Ce qu'elle leur a dit, elle le pensait vraiment. Ce qu'ont dit les autres, le pensaient-ils réellement ?… En tout cas, si ces vérités n'ont pas fait plaisir aux chasseurs, elles nous ont plu à nous. Et le courage de l'ex-ministre de l'environnement nous a scotchés ! Enfin, une candidate qui a des tripes !

Dominique Voynet s'est ensuite rendue à Privas (Ardèche) pour se joindre aux manifestants rassemblés le 3 mars dernier autour du Collectif Escrinet Col Libre (CORA, FRAPNA, LPO) contre les chasses de printemps. Ces chasses qui sont interdites, mais tolérées ici ou là par les pouvoirs publics et politiques. La manifestation était soutenue par le WWF, la SNPN, Mille Traces, Orgambidexka Col Libre, l'ASPAS, la CVN et FNE. Les associations de protection de la Nature qui se battent depuis des années contre ce braconnage intensif ont beaucoup apprécié qu'une candidate à l'élection présidentielle se mêle à eux pour demander qu'enfin les lois soient appliquées sur les cols ardéchois. ■



De gauche à droite: Allain Bougrain -Dubourg, président de la LPO, Pierre Athanaze, porte parole du Collectif Escrinet Col Libre, Dominique Voynet, sénatrice, candidate à l'élection présidentielle et Jean-Pierre Raffin, président d'honneur de FNE.

Quand le lobby des pesticides s'attaque à deux auteurs

Vous savez quoi, lecteurs d'Action Nature ? Il faut avoir le moral, certains jours. Avant de vous expliquer pourquoi, il faut bien que je me présente. Je m'appelle Fabrice Nicolino et je suis l'auteur avec mon ami François Veillerette d'un livre sur le lobby des pesticides en France, dont ce bulletin a parlé avec chaleur dans sa dernière livraison (*Pesticides, révélations sur un scandale français*, chez Fayard).

Je vous redis en quelques mots de quoi ce bouquin parle. Nous décrivons le système qui s'est mis en place chez nous après 1945, et qui dure encore, intact, soixante ans plus tard. Profitant du climat si particulier de la Libération, un lobbyiste de génie – et probablement de bonne foi à cette époque – a créé une organisation presque parfaite. Ce type, mort en 1957, s'appelait Fernand Willaume.

Avant tout le monde, il a compris que l'industrie des pesticides, dopée comme jamais par les découvertes liées en bonne part à la guerre, allait déferler sur l'Europe en ruines. Et qu'il fallait s'emparer discrètement de tous les postes de décision, notamment publics. Ce qui fut fait, avec un art réellement extraordinaire. En moins de dix ans, disons de 1945 à 1952, l'affaire est comme on dit aujourd'hui pliée. Willaume a créé un journal de combat, *Phytoma* - il existe encore - , et réuni autour de son « Comité de propagande pour la protection des cultures » (sic), tout ce qui compte. D'abord l'industrie, bien entendu, à laquelle il appartient depuis qu'il a rejoint Pechiney en 1930. Puis les scientifiques, dont pas mal de professeurs Tournesol faisant partie, avant-guerre, de nobles sociétés savantes. Enfin et surtout de très hauts fonctionnaires de l'État. La plupart appartiennent au ministère de l'Agriculture et à ce décisif Service de protection des végétaux (SPV), dont vous n'avez probablement jamais entendu parler. Il faut y ajouter les pionniers de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), lancé en fanfare en 1946.

Tous ces gens-là, manipulés en coulisses par Willaume, vont devenir d'authentiques copains. Et coquins ? Excusez-moi, mais je ne vais tout de même pas dévoiler tout notre livre ici, sauf votre respect. Ce qui est certain, c'est que pendant des décennies, une seule voix s'élève en France dès qu'il s'agit de pesticides, et c'est celle de ce formidable lobby. On verra même un Jean Bustarret, fondateur de l'Inra, devenir le président d'un organisme disparu, le Comité de lutte contre les mauvaises herbes, ou Columa. Ce « machin » a servi d'agent commercial majeur pour la promotion des herbicides de synthèse en France.

Il faut bien comprendre qu'à partir du livre de Rachel Carson, paru en France en 1963, les choses sont définitivement claires. Car *Printemps silencieux*, c'est son titre, est un chef d'œuvre, qui démontre de façon limpide que les pesticides sont un désastre pour la nature et l'homme. D'ailleurs, le lobby, aux États-Unis comme en Europe et en France, traînera Rachel dans la boue noire de la calomnie, la traitant entre autres gracieusetés de vieille hystérique et d'agent du KGB.

Il n'empêche. Depuis cette date, des centaines d'études internationales ont confirmé Carson. Mais entre-temps, tous les milieux de la vie, les rivières comme les sols, le sang des renards comme celui des hommes, les nuages et les brouillards se sont chargés de molécules toxiques. En France, chez nous, et parce que les intérêts de l'industrie ont prévalu. Jusques et y compris dans les commissions officielles qui décident de la mise sur le marché de ces redoutables produits. Nous établissons par exemple que nombre d'experts présentés comme indépendants par le ministère de l'agriculture dissimulent des liens commerciaux avec l'industrie des pesticides. Ce n'est pas un crime, c'est une faute, et elle est grave.

J'en reviens au moral, à ce damné moral qu'il faut bien conserver, envers et contre tout. Eh bien voici. Depuis que nous avons publié notre livre, François et moi, les attaques n'ont pas cessé. Sous la forme par exemple de tracts anonymes distribués au cours du dernier Salon de l'Agriculture, d'achat de liens commerciaux par Google, qui associaient nos noms personnels et un site Internet d'intox créé par le lobby, la récupération frauduleuse de courriels échangés dans le cadre privé. En bref, nos adversaires tentent de nous discréditer. En s'attaquant au passage à nos personnes de chair et d'os. Pas à nos révélations, pas aux faits que nous établissons. Non, à nous.

Un mot sur le site Internet. Le *Canard enchaîné* du 21 mars a révélé les liens entre ces vrais méchants et l'industrie transnationale des pesticides. Franchement, et de vous à moi, nous avons besoin de soutien. Urgent. ■

http://www.pesticides-lelivre.com/
http://pesticides-lelivre.blogspot.com/

Eau et Nitrates de Bretagne ou la douce impunité de l'intégrisme agricole

Dans la nuit du 26 au 27 février dernier, les locaux d'Eaux et Rivières de Bretagne à Brest ont été saccagés par une troupe colérique d'agriculteurs. Ceux de Guingamp avaient eu le même type de visite bien intentionnée le samedi d'avant… Et près de Landerneau, de très nombreuses inscriptions étaient relevées. On pouvait entre autres lire : « Eaux et Rivières = Gestapo et Himmler ». Tout un programme…

Inutile de faire une bien longue enquête pour connaître les auteurs de ces actes tout aussi lamentables que méprisables. Ils sont l'objet d'agriculteurs bretons qui depuis des années ont pollué l'eau de la plupart des rivières de Bretagne, ainsi que des nappes phréatiques.

L'eau potable est devenue une denrée rare au pays de la blanche hermine. Et comble de l'histoire, les auteurs de cette catastrophe écologique et sanitaire (ça va de pair) se font non seulement passer pour des victimes, mais carrément pour des martyrs injustement sacrifiés par la société civile.

Cela fait des années et des années que tout le monde connaît le problème. Ecolos, pouvoirs publics, profession agricole, et bien sûr la Commission Européenne. Et connaissant le problème, tout le monde en connaît la cause : l'agriculture intensive. Et toute personne dotée d'un tant soit peu de bon sens en devine la solution.

Pourtant depuis des années, Eaux et Rivières de Bretagne se bat contre la carence des pouvoirs publics. A ce niveau là, parler de carence est même un doux euphémisme, il s'agit carrément de complicité de la part des services de l'État. Depuis des années et après s'être épuisée à tenter vainement de convaincre de l'absolue nécessité de contenir l'agriculture dans des pratiques acceptables, c'est par la voie judiciaire que cette association s'est finalement faite entendre. Et avec de très nombreux succès.

C'est pour échapper aux sanctions de Bruxelles qui avait été saisie dès 1992 par nos collègues bretons, que complètement contrainte, la préfecture de région a, finalement, décidé de mettre en place quelques mesures bien tardives. Il est question de limiter les produits azotés à 140kg/ha (et allant même jusqu'à 170 kg/ha pour les légumiers. Bon appétit…). C'est cette mesure, absolument irraisonnable de bon sens, qui a mis nos agripollueurs en colère. Et ni une, ni deux, ils s'en sont allés voir les seuls fautifs de tous leurs malheurs, et mettre un bon bazar dans leurs locaux, ça leur apprendra à s'occuper de leurs oignons à ces petits fumiers d'écolos !
Il faut dire que la méthode est rodée. Combien de militants d'une quelconque FDSEA ont-ils été inquiétés pour avoir saccagé un bien public ou privé ? Pas lourd en effet… Les rétorsions contre l'activisme agricole, c'est réservé aux faucheurs volontaires !
Tiens, prenez les légumiers de la FNSEA, qui avaient saccagé, le 5 novembre 2004, l'hôtel des impôts de cette bonne ville de Morlaix. Ils étaient une cinquantaine qui s'en revenaient passablement énervés d'une manifestation à Rennes et qui pour se défouler un peu avaient déboulé dans les locaux des services fiscaux, détruisant ordinateurs et mobilier. Une bagatelle de 60 000 € de dégâts, un policier gravement blessé à la tête à coup de pavé après que la voiture de police eut été détruite. Que croyez-vous qu'il soit arrivé à ces justiciers du chou-fleur ? « En l'absence d'éléments de preuve au moment des faits, il n'a pas été possible d'identifier leurs auteurs », a déclaré le procureur de la République de Morlaix. Et hop !… Même chose pour le saccage de la mairie de Brest en 1998. Idem pour la manifestation qui a dérapé à Quimper en 2003. Et ne croyez pas que cette impunité soit une spécialité bretonne. Souvenez-vous du saccage du bureau de Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement, par près de 200 agriculteurs d'Île-de-France le 8 février 1999.
Combien d'auteurs de ces actes se sont-ils retrouvés devant la justice ?… Essayez donc de faire le dixième de ça, et vous verrez ce qui vous arrivera…
Pour en revenir à nos bons nitrates bretons, c'est sans doute pour ne pas faire trop de vagues au cœur de la campagne électorale que la Commission Européenne a pris une mesure en demi-teinte (ce n'est pas dans une FDSEA qu'on imaginerait de faire dans la demi-teinte…). Bien que la porte-parole de Stravos Dimas, le commissaire européen à l'environnement, ait déclaré : « C'est une infraction manifeste à la directive qui aurait dû être appliquée depuis 1987. La France a eu amplement le temps de prendre des mesures », la France échappe provisoirement à la saisine de la Cour Européenne de Justice. Laquelle a déjà condamné notre pays dans la même affaire en 2001. Partie remise ?
On nous avait promis une campagne électorale où l'environnement aurait une place de choix. Et l'on voit que même les autorités européennes n'osent pas sanctionner l'autisme des pouvoirs publics français, du gouvernement et de la classe politique. Et on voudrait que nous soyons optimistes… Nous prendrait-on pour des amnésiques ou pour des c… ? ■

Comment gagner 25 millions de dollars ?

Sir Richard Branson, le patron des magasins Virgin et de quelques modestes autres PME, vient de lancer un défi à la communauté scientifique : il offre 25 millions de dollars (soit quelque 19 millions d'Euros) à celui qui trouvera la parade contre le réchauffement climatique. Et de déclarer : « Serait-il possible de trouver quelqu'un sur Terre capable de trouver le moyen de supprimer les quantités mortelles de CO2 de l'atmosphère? […] L'Homme a créé le problème, c'est pourquoi l'Homme devrait le résoudre ».
Et ne faites pas trop les malins : ce n'est pas en lui disant qu'il faut enfin que l'homme prenne des mesures immédiates en matière de dépenses énergiques que vous aller repartir avec le magot. Car Branson est un homme pressé ; ou peut-être plus simplement lucide. C'est au plus vite qu'il veut une solution. Et pas une promesse de candidat à une quelconque élection (vous pensez aux mêmes que nous ?…).
Tout comme son ami Al Gore qui déclarait : « Jusqu'à présent, ce qu'on n'a pas demandé sérieusement et de manière systématique, c'est : il y a-t-il un moyen de faire sortir efficacement de l'atmosphère ce C02 en excès ? Et personne ne connaît la réponse ». Branson n'est pas dupe de la non-volonté de nos gouvernants de faire preuve d'intelligence et de clairvoyance. Et c'est dans la recherche d'une très improbable solution technique qu'il semble mettre tous ses espoirs. Il a annoncé vouloir investir trois milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) dans la lutte contre le changement climatique, et d'y consacrer tous les bénéfices de ses sociétés de voyage sur les dix prochaines années.
Malgré tous les moyens développés par toute l'équipe d'Action Nature, il ne nous a pas été possible de vérifier si notre scientifique préféré, Claude Allègre (voir les numéros précédents…), est en liste pour le concours lancé par Branson… ■

Le poison, encore et toujours !

La commune de Charbonnières-les-Varennes a tout pour être une charmante commune du Puy-de-Dôme. Tout, sauf qu'elle est le théâtre d'un jeu macabre. Une personne qui se cache bien n'a rien trouvé de plus excitant pour assouvir ses puantes et morbides pulsions, que de disséminer un peu partout sur la commune des appâts empoisonnés.
Et bien entendu, chats et chiens, milans et fouines sont victimes de leur gourmandise. La LPO Auvergne a recensé un renard, deux fouines, sept milans royaux, treize buses variables et trois grands corbeaux pour la seule faune sauvage ! Et bien sûr, ce chiffre ne prend en compte que les animaux retrouvés, pas ceux qui sont allé mourir dans des fourrés ou au fond de leur terrier. Il est donc à craindre que ce bilan ne soit qu'un pâle reflet de la réalité.
Les Milans Royaux, rapaces charognards, sont trop souvent les premières victimes des empoisonnements, qu'ils soient accidentels ou comme c'est le cas ici l'œuvre d'un crétin dégénéré. Cette espèce, en bien mauvais état de conservation, paie un lourd tribut à la panoplie de tous les pesticides épandus de ci de là pour une raison ou pour une autre.
Quinze kilos d'appâts ont été ramassés sur plus de 800 hectares de la commune par les bénévoles de la LPO, de la société de chasse et par les habitants de la commune. Une plainte a bien sûr été déposée. ■

Comme tout le monde ne s'en souvient pas, le préfet de la Sarthe, prenait en septembre 2003, un arrêté « autorisant à titre exceptionnel, la capture temporaire et le transport, d'espèces d'osmoderma eremita à des fins scientifiques, ou de sauvegarde » (voir La *Lettre d'Action Nature* n° 6). Dans la semaine qui suivit, furent détruits à jamais des châtaigniers séculaires, habitat particulier de cette espèce de grand coléoptère forestier qui figure à l'annexe IV de la directive « habitat » en tant qu'espèce prioritaire, et qui bénéficie ainsi du plus haut niveau de protection dans l'espace communautaire.
Cette besogne accomplie, les travaux de réalisation de l'autoroute A28, qui traverse ces milieux exceptionnels dans le Sud-Sarthe, ont repris. La liaison autoroutière le Mans–Tours, dont la mise en œuvre était bloquée depuis cinq années, a pu être inauguré en grande pompe en décembre 2005.
L'association Sarthe Nature Environnement, ayant épuisé les voies de recours gracieux, déposait en mars 2004, une requête en annulation de cet arrêté auprès du Tribunal administratif de Nantes.
Après des échanges successifs de mémoires entre la préfecture de la Sarthe, la société Cofiroute (concessionnaire de l'A28) et Sarthe Nature Environnement, le tribunal, ayant entendu les parties en son audience du 5 novembre 2006, rendait son jugement le 7 décembre suivant, annulant l'arrêté concerné et condamnant l'État et la société Cofiroute à verser 500 € chacun à Sarthe Nature Environnement.
Aucune des parties n'ayant fait appel de ce jugement, celui-ci est maintenant définitif.
Bien sûr, nous direz-vous, à quoi bon ce recours, même s'il apporte une victoire tardive ? Les châtaigniers à Pique-prune sont détruits à jamais. Un long et large ruban de goudron a été déroulé en lieu et place d'un milieu forestier riche d'une diversité biologique extraordinaire. Oui. Certes. La forêt de Bercé a perdu là un pan entier de sa superbe. Mais nous devons, nous tous protecteurs de la Nature, rendre un hommage appuyé à nos amis de Sarthe Nature Environnement, qui ne se sont laissé envahir à aucun moment par l'écœurement de la situation. Ce combat juridique, ils ne l'ont pas mené pour le plaisir d'une froide vengeance. Cette décision de justice, elle était attendue aux quatre coins de France par des milliers de naturalistes et d'environnementalistes.
Par cette décision du Tribunal Administratif de Nantes, Sarthe Nature Environnement vient de sauver des dizaines et des dizaines de sites naturels qui était d'ores et déjà menacés par toutes sortes de projets. Jamais nous ne leur en serons assez reconnaissants.
Forte de ce jugement, Sarthe Nature Environnement a voté lors de sa dernière assemblée générale la poursuite du processus juridique permettant d'identifier les manquements qui ont conduit à cette issue dramatique pour l'environnement dans le Sud-Sarthe, d'établir les responsabilités, et d'obtenir réparation pour que les représentants de l'État et leurs acolytes, les aménageurs, cessent de bafouer impunément les lois de la République et les directives communautaires.
Cette démarche est exemplaire à plus d'un titre : elle permet d'une part de démystifier les acteurs institutionnels de cette affaire, lesquels jurent la main sur le cœur depuis des années que tout ce qu'ils ont fait est conforme au droit, alors qu'a été privilégié le choix d'un passage en force inacceptable, au mépris de l'intérêt général, détruisant ainsi une nature d'exception. En ces temps de prise de conscience généralisée des risques pesant sur l'avenir de la planète, cela n'est pas anodin, et cela démontre s'il le fallait encore qu'il y a loin des discours aux actes les plus élémentaires en cette matière.
Il est bon également de souligner que le commissaire du gouvernement (en fait un magistrat indépendant) avait requis dans ses conclusions que l'État soit condamné pour détournement de procédure. C'est là un encouragement pour continuer les combats contre les illusionnistes de tous poils qui pillent sans vergogne des lieux de plus en plus rares et qui nous sont plus que jamais indispensables.
La consultation de l'excellente *Lettre d'Action-natu*re n° 6 rappellera à ceux qui le souhaitent quelques péripéties de cette affaire. ■



le chantier d'abattage de la forêt de Bercé.

Les OGM sont devenus en peu d'années un grand sujet de société. Qu'ils fascinent, interrogent, fassent peur ou qu'ils inspirent la révolte, personne ne reste tout à fait indifférent devant cette nouvelle invention de la science.
C'est à plusieurs niveaux que le débat doit être abordé. En effet, on peut discuter des enjeux éthiques que soulève la manipulation du vivant, qu'il s'agisse de bactéries ou de plantes. On peut aussi discuter des enjeux pour la nature, lorsque l'on confronte des plantes GM à des milieux naturels. D'autre part, cette invention interroge sur les enjeux économiques et sanitaires. Enfin, et c'est probablement la plus grande crainte de la part des consommateurs : peut-on les consommer sans risque ? Toutes ces questions complexes méritent d'être expliquées avec sérénité. Mais à propos, c'est quoi un OGM ?
Il a dernièrement été diffusé aux enseignants une petite publication très bien faite intitulée *Explique-moi... Les OGM*, éditée par NANE Éditions. Ce document a pour objectif d'expliquer ce qu'est un OGM, sur quelles techniques se base sa « fabrication », puis quelles en sont les utilisations et les risques.
Cette publication, même si elle a d'abord été distribuée aux enseignants, est destinée aux jeunes. Un outil pédagogique sur un sujet de première importance exige une grande rigueur pour aborder point par point toutes les questions soulevées. Or, que lisons-nous ?
Après le discours introductif signé par le Ministre délégué à la recherche, François d'Aubert, évoquant une opposition simpliste aux OGM face à « une grande source d'espoir », l'introduction débute ainsi : « Les organismes génétiquement modifiés s'opposent à deux notions très répandues dans l'esprit des gens : la nature est bonne et intouchable et les espèces se reproduisent à l'identique. Manipuler la nature serait alors un sacrilège qui viendrait bouleverser un ordre harmonieux et provoquer à terme toute une série de catastrophes. C'est oublier que la nature est en mouvement [...] ». Pas de doute, ça commence bien !
Le volet suivant, consacré à la définition d'un OGM, peut être considéré comme complet. Mais, selon la publication, l'OGM, une fois créé, trouve comme terrain immédiat d'application, l'agriculture.
Première étape, il faut procéder à des essais. Ceux-ci « sont fortement encadrés et ne peuvent être menés, en application du principe de précaution, qu'après avoir obtenu une autorisation du Ministère de l'Agriculture », peut-on lire page 13.
Aussitôt dit, aussitôt fait, le chapitre suivant s'intéresse aux enjeux agricoles des OGM : produire plus en résistant mieux aux ravageurs, aux maladies et aux herbicides. C'est aussi un moyen d'améliorer la qualité des aliments, d'améliorer la santé des consommateurs, la conservation...
Ainsi donc, ce serait une panacée ? Non, bien sûr, et l'école doit apprendre aux élèves à argumenter et contre-argumenter. Ainsi donc, l'ouvrage se demande page 20 s'il y a des risques pour le consommateur : et oui, il peut y en avoir. Mais tout est bien sûr prévu : qu'il s'agisse du risque toxicologique, du risque allergène ou de la résistance aux antibiotiques marqueurs, il n'y a rien à craindre car les experts planchent dur avant la délivrance des Autorisations de Mise sur le Marché ; soit les substances allergènes sont supprimées, soit les antibiotiques marqueurs sont interdits.
Les élèves, comme les consommateurs, peuvent donc se rassurer. Tant pis pour les études soigneusement cachées par les fabricants eux-mêmes. Quant aux risques pour la nature ? Que nenni !
Les OGM vont sauver la population de maladies aussi graves que certains diabètes ou la mucoviscidose. Dans le premier cas, l'insuline produite se fait par une bactérie en milieu confiné. En milieu confiné ? Ah bon ? Ainsi c'est possible ! Mais pourquoi ne pas le mettre en évidence ? Pourquoi ne pas expliciter et approfondir les enjeux, bien moins risqués, de cette technique ?
Les OGM et l'environnement. Enfin ! Les avantages mis en avant sont la diminution des traitements par les pesticides, les économies d'eau, la simplification du travail du sol.
Mais la diffusion du transgène ? Oui, c'est possible, est-il expliqué page 26. Par plusieurs biais, et notamment par l'hybridation entre la plante GM et une plante sauvage de même famille. « Les conséquences de tels croisements font l'objet de nombreuses études ». Ah bon ? Alors on n'est sûr de rien ? Et le principe de précaution ?
S'en suivent des pages sur les OGM et l'économie, les contrôles.
Au bout du compte (du conte ?), cet ouvrage ressemble plutôt à de la propagande qu'à une publication cherchant à faire la lumière sur les enjeux d'une nouvelle technique.
Pourquoi ne parler que des applications agricoles des OGM ? Alors qu'il y a tant à faire, à moindre coût et à moindre risque en milieu confiné ?
Pourquoi faire croire que les multiples organismes de contrôle garantissent quoi que ce soit au consommateur ? Alors que l'État nous a habitué au mensonge, en particulier sur les sujets touchant au risque (amiante, pesticides).
Pourquoi faire croire à tout prix que les OGM vont sauver la nature et l'humanité de la famine, alors qu'ils incitent à épandre plus de pesticides et qu'ils ôtent aux populations, paysannes en majorité, le droit à disposer de leur liberté de semer et de récolter pour leur propre autonomie alimentaire et économique ?
Pourquoi avoir rédigé un ouvrage tentant de bluffer l'attention et le sens critique des élèves ?
Pourquoi inciter à leur enseigner l'art d'une science inexacte qui se rend pieds et poings liés aux intérêts économiques des société privées ?
Pourquoi l'État lie-t-il ses intérêts avec ceux de la sphère privée dont les revenus dépendent de la vente des OGM à travers le monde ?
Pourquoi, pourquoi s'il vous plaît, l'État Français persiste-t-il à prendre des risques dangereux - et anticonstitutionnels - pour l'homme et la nature ?
Pourquoi enfin cet ouvrage est-il diffusé avec une publicité de Limagrain ? ■